

**16000ZF6**

ATF Automatic Transmission Fluid M-1375.4

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 9-8-2019 Date de révision: 26-10-2020 Remplace la fiche: 17-6-2020 version: 8.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : ATF Automatic Transmission Fluid M-1375.4
Code du produit : 16000ZF6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange : Produits de nettoyage pour voitures
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031
msds@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3 H412

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement (CLP) : -
Mentions de danger (CLP) : H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence (CLP) : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

ATF Automatic Transmission Fluid M-1375.4

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement	(N° CAS) 72623-87-1 (N° CE) 276-738-4 (N° Index) 649-483-00-5 (N° REACH) 01-2119474889-13	35 – 50	Asp. Tox. 1, H304
huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement Huile de base - non spécifié	(N° CAS) 72623-86-0 (N° CE) 276-737-9 (N° Index) 649-482-00-X (N° REACH) 01-2119474878-16	1 – 2,49	Asp. Tox. 1, H304
Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine	(N° CAS) 68784-17-8 (N° CE) 272-225-4 (N° REACH) 01-2119960832-33	0,1 – 0,49	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxide, 3-(C9-11-isoalkyloxy)derivs., C10-rich	(N° CAS) 398141-87-2 (N° CE) 800-172-4 (N° REACH) 01-2119969520-35	0,1 – 0,49	Aquatic Chronic 2, H411
Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound	(N° CE) 424-820-7 (N° REACH) 01-0000017126-75	0,1 – 0,24	Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)
4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény	(N° CAS) 93882-40-7 (N° CE) 299-434-3 (N° REACH) 01-2120735527-50	0,1 – 0,24	Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound	(N° CE) 424-820-7 (N° REACH) 01-0000017126-75	(0,1 ≤C < 0,24) Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Général	: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact avec la peau	: Consulter éventuellement un médecin. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
Après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
Après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Après contact avec la peau	: Peut causer des irritations de la peau / dermatites. irritation (démangeaisons, rougeurs, vésications).
Après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Obtenir une assistance médicale. Placer sous contrôle médical pendant au moins 48 heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
-------------------	--

ATF Automatic Transmission Fluid M-1375.4

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et pelleter dans un conteneur pour élimination. Nettoyage à l'aide de détergents.
Autres informations	: En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas d'informations complémentaires disponibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage	: 0 – 50 °C
Lieu de stockage	: Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

UE	IOELV TWA (mg/m³)	5 mg/m³
UE	IOELV STEL (mg/m³)	10 mg/m³
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Équipement de protection individuelle:

Gants.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: brun.

ATF Automatic Transmission Fluid M-1375.4

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 150 °C ISO 2592
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: < 0,001 hPa 20C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: > 1
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 845 g/l 15°C
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux. Eau: pratiquement insoluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 31 mm²/s 40°C DIN 51562
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales. Lorsque le produit brûle, il peut dégager des gaz chlorés toxiques.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement solaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Exposé à des températures élevées, peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote, composés du soufre.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

ATF Automatic Transmission Fluid M-1375.4

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
----------------	--------------

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel OECD 401
----------------	---

huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement Huile de base - non spécifié (72623-86-0)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel
----------------	--------------------------------

ATF Automatic Transmission Fluid M-1375.4

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg 67/548/EEG Annex V, B1
DL50 cutanée rat	> 500 mg/kg 67/548/EEG Annex V, B3
DL50 cutanée lapin	> 500 mg/kg de poids corporel

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine (68784-17-8)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

Thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxide, 3-(C9-11-isoalkyloxy)derivs., C10-rich (398141-87-2)

DL50 cutanée lapin	4000 – 8000 mg/kg de poids corporel US 16 CFR 1500.3 Federal Hazardous Substances Act
--------------------	---

4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény (93882-40-7)

DL50 orale	> 10000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

Thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxide, 3-(C9-11-isoalkyloxy)derivs., C10-rich (398141-87-2)

NOAEL (animal/mâle, F0/P)	175 mg/kg de poids corporel male rat: OECD 421
NOAEL (animal/femelle, F0/P)	175 mg/kg de poids corporel Male rat: OECD Guideline 421

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine (68784-17-8)

LOAEL (oral, rat)	> 1000 mg/kg de poids corporel OECD 421
-------------------	---

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel OECD 408
-----------------------------	--------------------------------------

huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement Huile de base - non spécifié (72623-86-0)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel
-----------------------------	-----------------------------

Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	50 mg/kg de poids corporel
-----------------------------	----------------------------

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine (68784-17-8)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	> 1000 mg/kg de poids corporel OECD 407
-----------------------------	---

Danger par aspiration : Non classé

ATF Automatic Transmission Fluid M-1375.4

Viscosité, cinématique	31 mm²/s 40°C DIN 51562
------------------------	-------------------------

ATF Automatic Transmission Fluid M-1375.4

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Général	: Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound

CL50 poisson 1	1,5 mg/l
CE50 Daphnie 1	0,09 mg/l
CE50 Daphnie 2	0,22 21d
CE50 72h algues 1	0,31 mg/l
LOEC (chronique)	0,35 mg/l Daphnia magna @21 d
NOEC (chronique)	0,14 mg/l
NOEC chronic algae	0,13 mg/l

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine (68784-17-8)

CL50 poisson 1	> 1000 mg/l OECD 203
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l OECD 202
CE50 96h algues (1)	44 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 96h algues (2)	94 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
LOEC (chronique)	100 mg/l Daphnia magna @21d
NOEC (chronique)	32 mg/l Daphnia magna @21d

Thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxide, 3-(C9-11-isoalkyloxy)derivs., C10-rich (398141-87-2)

CL50 poisson 1	2,4 mg/l Oncorhynchus mykiss
CL50 poissons 2	3,3 Cyprinodon variegatus
CE50 Daphnie 1	4,6 mg/l Daphnia Magna
CE50 72h algues 1	63 mg/l Selenastrum capricornutum
NOEC chronic fish	1 mg/l @4d Oncorhynchus mykiss
NOEC chronic crustacea	0,63 mg/l 2d Daphnia magna
NOEC chronic algae	0,313 mg/l 3d Selenastrum capricornutum

4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény (93882-40-7)

CL50 poisson 1	> 1000 ml/l 96h Cyprinodon variegatus OECD 203
CL50 poissons 2	> 100 mg/l 96h Oryzias latipes OECD 203
CE50 Daphnie 1	9,5 mg/l OECD 202
CE50 72h algues 1	> 100 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata- OECD 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	52,9 % @60d OECD 301B - 10mg/l

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine (68784-17-8)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
------------------------------	---------------------------

Thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxide, 3-(C9-11-isoalkyloxy)derivs., C10-rich (398141-87-2)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
------------------------------	-------------------------------

ATF Automatic Transmission Fluid M-1375.4

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

DBO (% de DThO)	9,6 % DTO Thod 28d OECD TG 301F
-----------------	---------------------------------

4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény (93882-40-7)

Persistence et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	11 – 14 % OECD 301

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement (72623-87-1)

Log Pow	> 6
Potentiel de bioaccumulation	fortement bioaccumulable.

Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound

Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.
------------------------------	-------------------------------

Thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxide, 3-(C9-11-isoalkyloxy)derivs., C10-rich (398141-87-2)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	27,54
Log Kow	4,1
Potentiel de bioaccumulation	S'attend à ce que la bio accumulation.

4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény (93882-40-7)

Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.
------------------------------	-------------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Reaction product of alkylthioalcohol and substituted phosphorous compound

Log Koc	0,343 – 5,315
Sol	Adsorption dans le sol.

Thiophene, tetrahydro-, 1,1-dioxide, 3-(C9-11-isoalkyloxy)derivs., C10-rich (398141-87-2)

Sol	Adsorption dans le sol.
-----	-------------------------

4,4'- succinate de thiodiéthylène hydrogène-2-octadécény (93882-40-7)

Sol	Adsorption dans le sol.
-----	-------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Eliminer en centre de traitement agréé.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 13 02 00 - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées 13 02 05* - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale 15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable

ATF Automatic Transmission Fluid M-1375.4

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour
l'environnement : Non

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non

Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting
giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting
giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting
giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
2.1	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Ajouté	
2.1	Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]	Ajouté	
2.2	Phrases R	Ajouté	
2.2	Mentions de danger (CLP)	Ajouté	
2.2	Conseils de prudence (CLP)	Ajouté	

ATF Automatic Transmission Fluid M-1375.4

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

2.2	Phrases EUH	Enlevé	
2.2	Phrases-S	Modifié	
2.2	Phrases extra	Enlevé	
3	Composition/informations sur les composants	Modifié	
8.2	Equipement de protection individuelle	Modifié	
8.2	Protection oculaire	Enlevé	
9.1	Solubilité	Ajouté	
9.1	Viscosité, cinématique	Modifié	
9.1	Odeur	Modifié	
9.1	Point d'éclair	Modifié	
9.1	Masse volumique	Modifié	

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.